

# **PROCÈS-VERBAL DE DÉPÔT**



**Société à Responsabilité Limitée**

# **SKS**

**HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES**

Société à Responsabilité Limitée

**SKS**

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

**100, rue Marceau – BP 21151**

**37011 TOURS CEDEX**

Tél : 02.47.05.66.34

Fax : 02.47.05.21.23

Email : sks@huissier-tours.com

Site internet : [www.huissier-tours.com](http://www.huissier-tours.com)

## PROCÈS-VERBAL DE DÉPÔT

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE, LE VINGT-NEUF JANVIER,

**À LA REQUÊTE DE :**

**Sas Eurovia paca** au n°SIRET : 307 191 015 00063 dont le siège social est situé 640 rue Georges Claude, 13594 AIX EN PROVENCE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal y domicilié en cette qualité audit siège ;

**Nous, Julien SABARD**, Huissier de Justice Associé au sein de la Société à Responsabilité Limitée SKS, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence de Tours, y domiciliée 100, rue Marceau, soussigné ;

**CERTIFIONS** avoir constaté en date du **29 janvier 2024 à 14h09 min et 14s**, le dépôt sur le serveur dédié de l'étude et hébergé dans le data center Google Cloud du(es) cliché(s) numérique(s) réalisé(s), horodaté(s) et géolocalisé(s) au moyen de l'application :

The logo for FLASH PROVE, with 'FLASH' in a larger blue font above 'PROVE' in a smaller blue font, and a small 'n' in a superscript font to the right of 'FLASH'.

téléchargée sur l'appareil support selon rapport établi ainsi qu'il suit :

**I - Données relatives à l'environnement et à l'appareil support :**

Nous certifions que les informations importées sur le présent et reprises ci-après sont en tous points conformes à celles figurant sur le rapport avant dépôt généré par l'application :

The logo for FLASH PROVE, with 'FLASH' in a larger blue font above 'PROVE' in a smaller blue font, and a small 'n' in a superscript font to the right of 'FLASH'.

**1- Informations techniques relatives à l'environnement :**

L'horodatage certifié des photos est opéré par l'application après réalisation d'une empreinte numérique pour chacune des photos à l'aide d'un algorithme de hachage (SHA256). Cette valeur de hachage constitue un identifiant unique pour le fichier à horodater. Cette empreinte combinée à l'heure de référence (tampon temporel POSIX i.e. le nombre de secondes écoulées depuis le 1er janvier 1970 00:00:00 UTC) est signée numériquement à l'aide d'une clé privée qui certifie que FLASH'N PROVE est bien l'auteur du jeton d'horodatage temporel.

Toute altération du fichier d'origine induit un changement de son empreinte numérique qui invalide alors la vérification d'authenticité.

Le procès-verbal de dépôt est délivré après validation du rapport par l'huissier partenaire et transmission de l'intégralité des photos sur son serveur dédié. Ce dépôt est horodaté par la récupération d'un tampon d'heure POSIX (i.e. le nombre de secondes écoulées depuis le 1er janvier 1970 00:00:00 UTC).

La géolocalisation est l'information renvoyée par le capteur de géolocalisation du périphérique mobile sur lequel est installée l'application, sous forme de coordonnées GPS. Un indice de précision décrit la confiance relative de ces valeurs qui varie selon le type de périphérique, sa configuration et d'autres facteurs externes comme par exemple le nombre de satellites GPS captés.

Le transfert des données est réalisé de manière sécurisée par HTTPS après authentification vers un espace cloud dédié de l'étude, hébergé dans le data center Google Cloud.

**2- Informations techniques relatives à l'appareil support :**

L'appareil support expose les caractéristiques techniques suivantes au moment de la création du présent procès-verbal :

Marque	samsung
Constructeur	samsung
Nom du modèle	SM-A528B
Système	Android
Version Système	14
Identifiant Unique	0d40d3197fa50986
Opérateur	Bouygtel
Adresse IP	192.168.85.120
Version Flash'n Prove	1.6.9.1609

**II – Intitulé du reportage photographique :**

**Intitulé consigné : RPA 278: AFFICHAGE AVIS D ENQUÊTE PUBLIQUE ZENIBUS**

**III- Cliché(s) photographique(s) horodaté(s) et géolocalisé(s) par l'application :**

**1 – Cliché photographique n° 1 :**

**Commentaire consigné :** Affichage avis d'enquête publique ZENIBUS

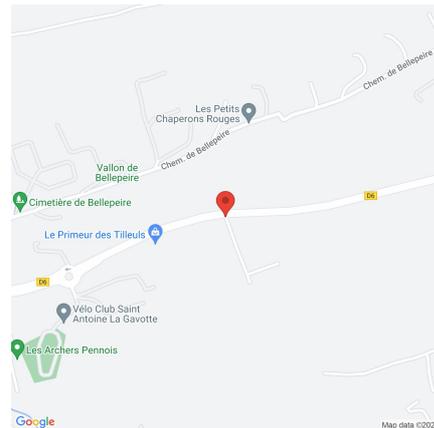


Empreinte numérique : 4656577024d151aef1f45e1c9fc83cb37e8c729dc5f81ef2c75c3987dcb0963d  
Empreinte signature : 22Eu2p4ZFYXxPhsgMvN1PmvXn3BSYGLCCbwFfFkwp1c=

**Horodaté le 29 janvier 2024  
à 14h00 min et 41s**

Coordonnées GPS (~4m) :  
lat. 43.4130251,  
long. 5.3381231

13170 Les Pennes-Mirabeau



**2 – Cliché photographique n° 2 :**

**Commentaire consigné :** ldrn

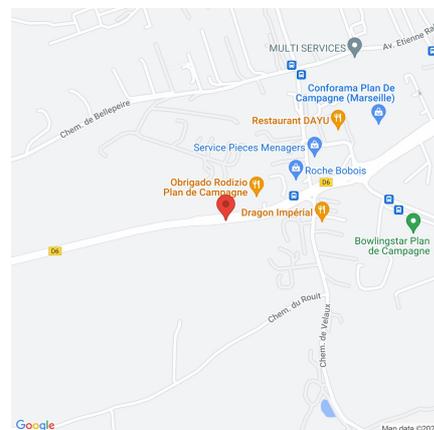


Empreinte numérique : d3d767031bc23e630a881f0d64548bd5548ddd02b3178917208422428edbc5b  
Empreinte signature : 1DuOrSwiST9CR631JIODiO8sLoN5GF1yuiOVJOGNy8=

**Horodaté le 29 janvier 2024  
à 14h03 min et 49s**

Coordonnées GPS (~4m) :  
lat. 43.4141639,  
long. 5.3475922

13170 Les Pennes-Mirabeau



**Signataire 1**

Nom : Panzarella René

**Julien SABARD**



Référence : #PVWjX3vwfbnqjjpgTTblkOzR3myvy2-1706533594088

*« Conformément à la réglementation RGPD 2018, vous bénéficiez d'un droit d'information, de modification et d'effacement des données vous concernant sous réserve des délais légaux d'archivage. »*

### **Très important**

L'Utilisateur reconnaît que les services proposés par l'Application lui permettent de se constituer un élément de preuve objectif en figeant une situation photographiquement dont la date et la géolocalisation sont certifiées par l'Application et dont le dépôt est ensuite constaté auprès de l'huissier de justice.

L'Utilisateur reconnaît ainsi que l'huissier de justice constate le seul dépôt horodaté des fichiers transmis sans porter d'appréciation sur la nature, l'objet, le lieu ou les circonstances dans lesquelles le contenu est diffusé.

L'Utilisateur est informé que la valeur probante du procès-verbal de dépôt est inférieure à celle du constat réalisé in situ par l'huissier de justice lui-même et restera en tout état de cause soumis à l'appréciation souveraine des magistrats en cas de litige porté devant les tribunaux.

L'Utilisateur s'engage à utiliser l'Application en « bon père de famille » et endosse seul la responsabilité du contenu chargé par l'utilisation de l'Application (données personnelles renseignées, clichés publiés et commentaires consignés dont il certifie de l'exactitude).

L'Utilisateur s'engage ainsi à respecter les droits des tiers. En particulier, il s'interdit toute atteinte au respect de la vie privée des tiers, tout acte de diffamation ou d'injure et toute atteinte au droit de la propriété intellectuelle des tiers. Il est rappelé que tout contenu faisant l'apologie des crimes contre l'humanité, d'incitation au terrorisme, d'incitation à la haine raciale et de pornographie enfantine est strictement interdit et fera l'objet d'une dénonciation aux autorités publiques conformément à l'article 6-I-7° de la loi n°2004/575 du 21 juin 2004 pour la Confiance dans l'Économie Numérique.

L'Utilisateur s'interdit de modifier ou de falsifier toute ou partie du rapport avant dépôt et du procès-verbal de dépôt certifié.